Code général des collectivités territoriales

Envoyé en préfecture le 01/12/2023 Reçu en préfecture le 01/12/2023

Aricles I 2121-21 et 2121-9 Publie le



ID: 084-218400810-20231128-2023\_11\_089-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°:2023-11-089

Modification des membres des commissions communales « Culture, festivités, jumelage et cérémonies » et « développement économique et agriculture ».

#### Rapporteur: Grégoire SOUQUE

Date de Convocation:	21 novembre 2023	Séance du 28 novembre 2023
Date d'affichage	01 décembre 2023	A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon,
Nombre de conseille	ers en exercice: 29	régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE,
Nombre de présents	: 25	
Nombre de votants :	29	Maire.

#### Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Catherine PRAT, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Huguette SAINT JEAN, Michel CAMPERGUE, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Philippe REYNERO, Marie-Laure PERDIGUIER, Annick DUBOIS, Christèle PELISSIER, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC

### Etaient absents excusés et représentés :

Estelle ROLLE pouvoir à Grégoire SOUQUE, Fabrice BAUDOIN pouvoir à Alain FIRMIN, Jade MORENAS pouvoir à Jennifer HAMAIDE, Marie GAGET-MARTIN pouvoir à Éric DEVALQUENAIRE,

## Étaient absents:

Secrétaire de séance: Nicolas CHASTEL

A la suite de la démission de monsieur Gilles GIAIMO, il convient d'actualiser la composition des commissions communales « Culture, festivités, jumelage et cérémonies » et « développement économique et agriculture » dans lesquelles siégeait l'élu démissionnaire.

Le groupe « Un autre avenir pour Morières » propose donc la candidature de madame Emmanuelle BLANC au sein des deux commissions communales susvisées.

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante d'adopter la composition des deux commissions telle que présentée ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023



## Culture, festivités, jumelages, cérémonies

Noms des m (ID: 084-218400810-20231128-2023\_11\_089-DE

4	
	Patrick DUVAL
	Marie-Paule FOURMENT
	Huguette SAINT-JEAN
	Renée THOMAS
	Jade MORENAS
ſ	Emmanuelle BLANC

Développement économique et agriculture	Noms des membres
	Jeanine FAVRE SECOND
	Stéphanie CASTRIGNANO
¥	Renée THOMAS
	Claudine BOISSEAU
	Michel CAMPERGUE
	Emmanuelle BLANC

## Ouï l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère et,

- > RECUEILLE la candidature de Madame BLANC Emmanuelle
- > APPROUVE la constitution des commissions communales susnommées

#### **VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:**

à l'unanimité des membres présents,

Le 30/11/2023

Le secrétaire de séance,

Nicolas CHASTEL

Mythatel

Le 30/11/2023 Le Maire,

Érégoire SOUQUE